

**B i b l i o t h è q u e**  
des  
**HISTOIRES**

**Surveiller  
et punir**

**Naissance de la prison**

par

**MICHEL FOUCAULT**

**nrf**  
**Éditions Gallimard**







*Bibliothèque des Histoires*



MICHEL FOUCAULT

SURVEILLER  
ET PUNIR

NAISSANCE DE LA PRISON

*nrf*

GALLIMARD

© *Éditions Gallimard, 1975.*

Extrait de la publication



## **ILLUSTRATIONS**





1/ N. Andry. *L'orthopédie ou l'art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps*, 1749.



2

2/ Médaille commémorative de la première revue militaire  
passée par Louis XIV en 1666.  
(B.N. Cabinet des médailles.) Cf. p. 190.

3/4/ P. Giffart. *L'Art militaire français*, 1696. Cf. p. 156.  
Extrait de la publication

## FIGURE LXVI.

*Reposez-vous sur vos armes.*

**C**E commandement s'exécute en quatre temps : le premier, en étendant le bras droit vis-à-vis la cravatte, le mousquet planté droit sur la crosse : le second temps, en laissant glisser le mousquet au dessous de la ceinture de la culotte, & en haussant la main gauche au bout du canon du mousquet : le troisième, en laissant tomber la crosse du mousquet : & le quatrième, en glissant la main droite pour la joindre à la main gauche.



## FIGURE LXVI.



*Reposez vous sur vos armes.*

R ii

3

## 138. L' Art Militaire

## FIGURE LXX.

*Reprenez vos mèches.*

**C**E commandement s'exécute en quatre temps : le premier est, d'avancer la pointe du pied droit à quatre doigts de la mèche, ayant le bras droit étendu à la hauteur de la cravatte : le deuxième est, de baisser le corps en tenant le jarret roide, & le genouil droit un peu plié pour prendre la mèche dans les doigts de la main droite : le troisième temps est, de se relever droit en mettant le pied droit vis-à-vis du pied gauche, & en glissant la crosse du mousquet en dedans pour remettre la mèche dans les doigts de la main gauche : le quatrième temps est, de repousser son mousquet sur l'épaule, & d'étendre le bras droit le long de la cuisse.



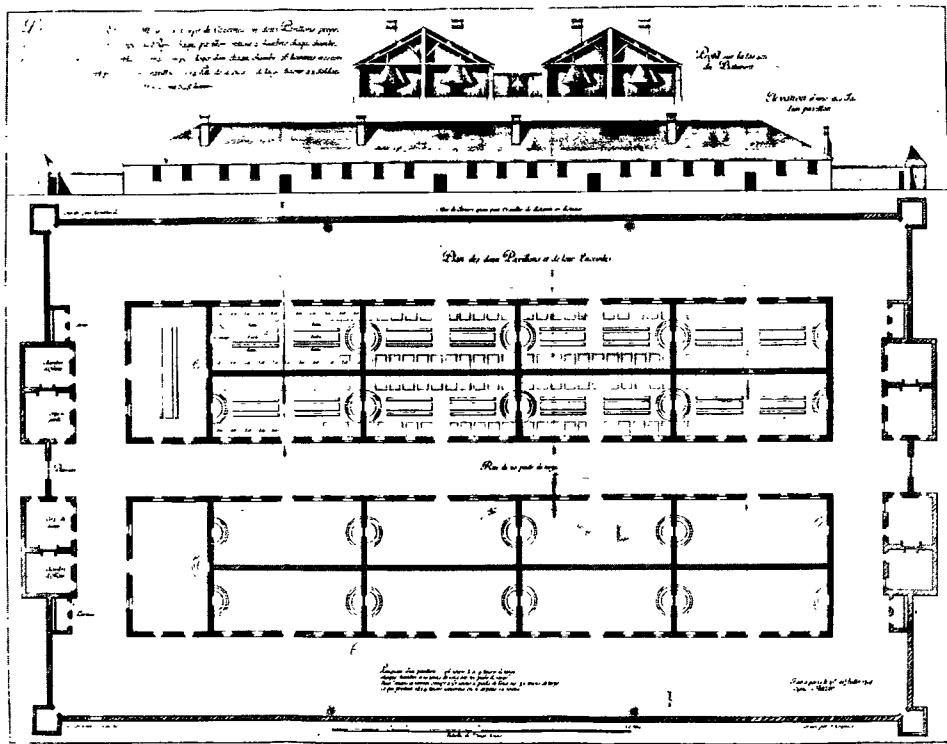
## FIGURE LXX.



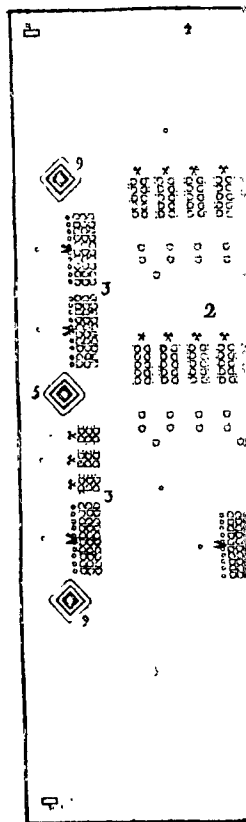
*Reprenez vos mèches*

S ij

4



5



5/6/ Plans joints à l'Ordonnance du 25 septembre 1719 sur la construction des casernes. Cf. p. 143.

7/ P. G. Joly de Maizeroy. *Théorie de la guerre*, 1777.

Camp pour 18 bataillons et 24 escadrons.

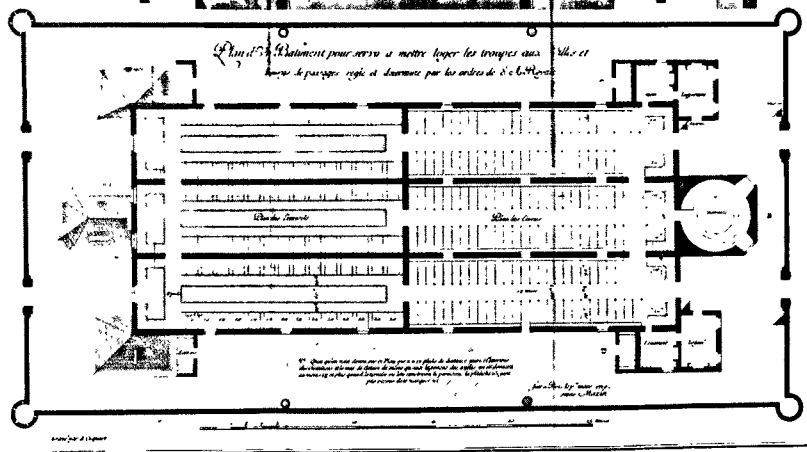
1. Campement de l'infanterie. 2. De la cavalerie.

3. Des troupes légères. 4. Grands gardes.

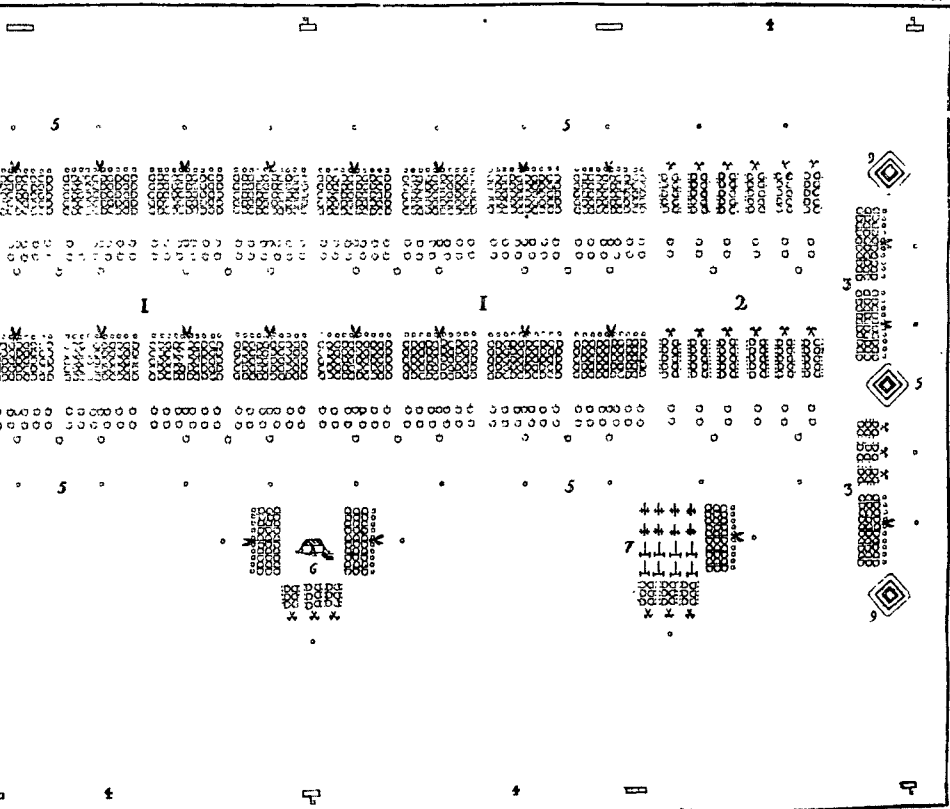
5. Alignement des gardes du camp. 6. Quartier

général. 7. Parc de l'artillerie. 8. Parc des

vivres. 9. Redoute. Cf. p. 174.

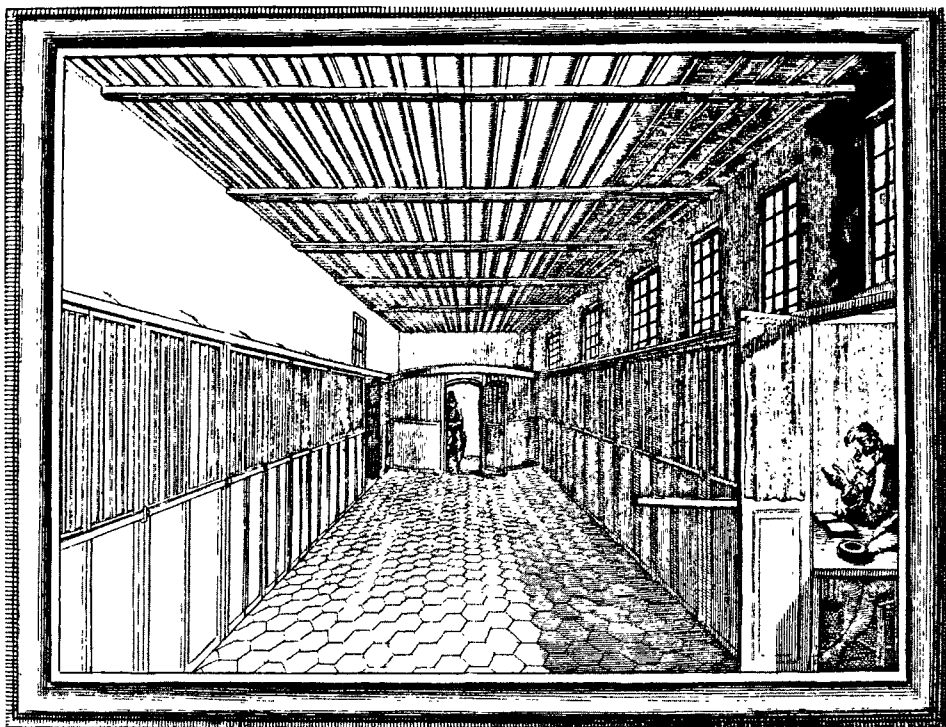


6





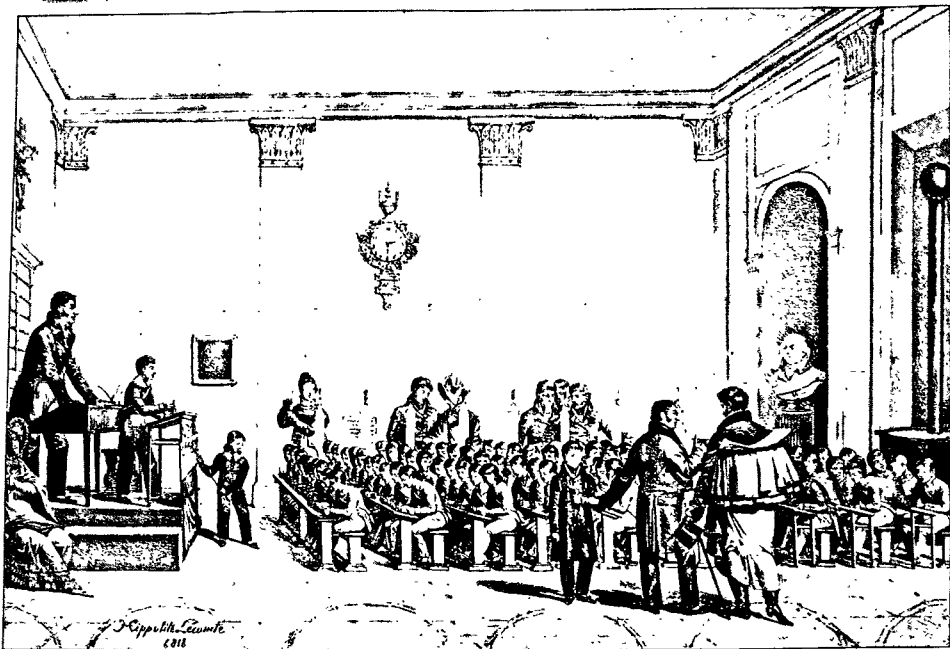




9

8/ Modèle pour l'écriture. (Collections historiques de l'I.N.R.D.P.) Cf. p. 154.

9/ Collège de Navarre. Dessiné et gravé par François-Nicolas Martinet, vers 1760. (Collections historiques de l'I.N.R.D.P.) Cf. p. 145.

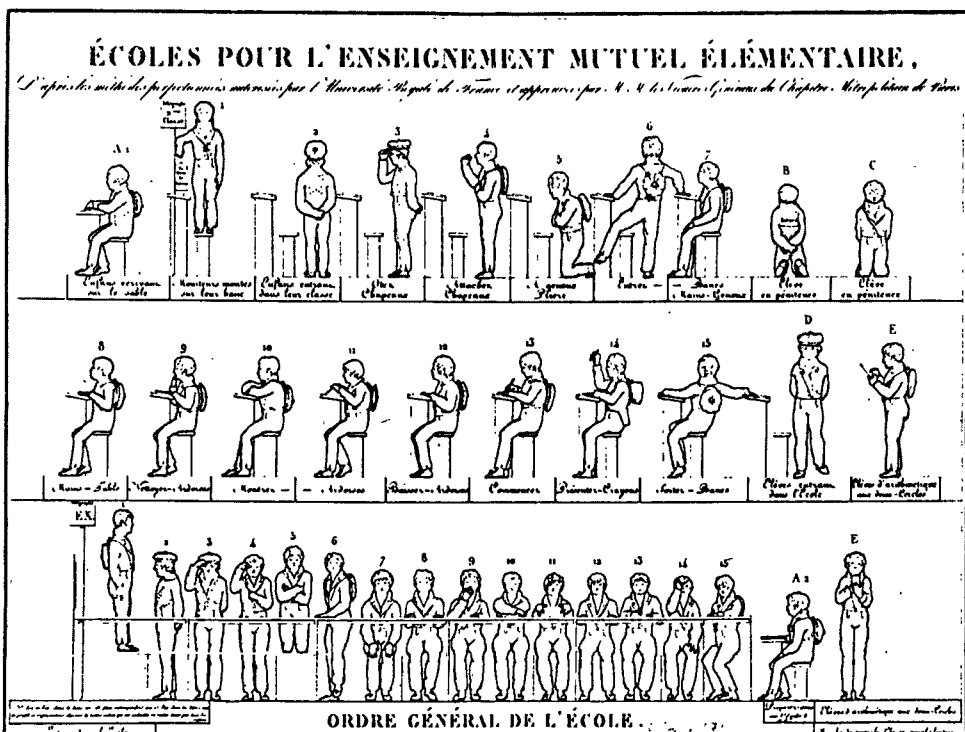


Hippolite Lecomte  
1818

Intérieur de l'école d'enseignement mutuel, située rue du Port-Mahon

Sur un table montant leurs premières leçons  
Écrivent à y pour tout le reste de leur  
Précédent, sans les copies, sur l'ordre en plus

Même l'élève agit dans une plus haute  
de la page... copie... l'élève de haut point en  
de la leçon des mots à connaître les leçons

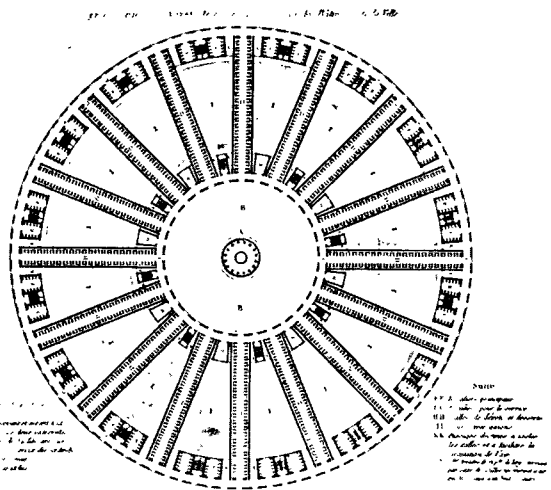


ORDRE GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE

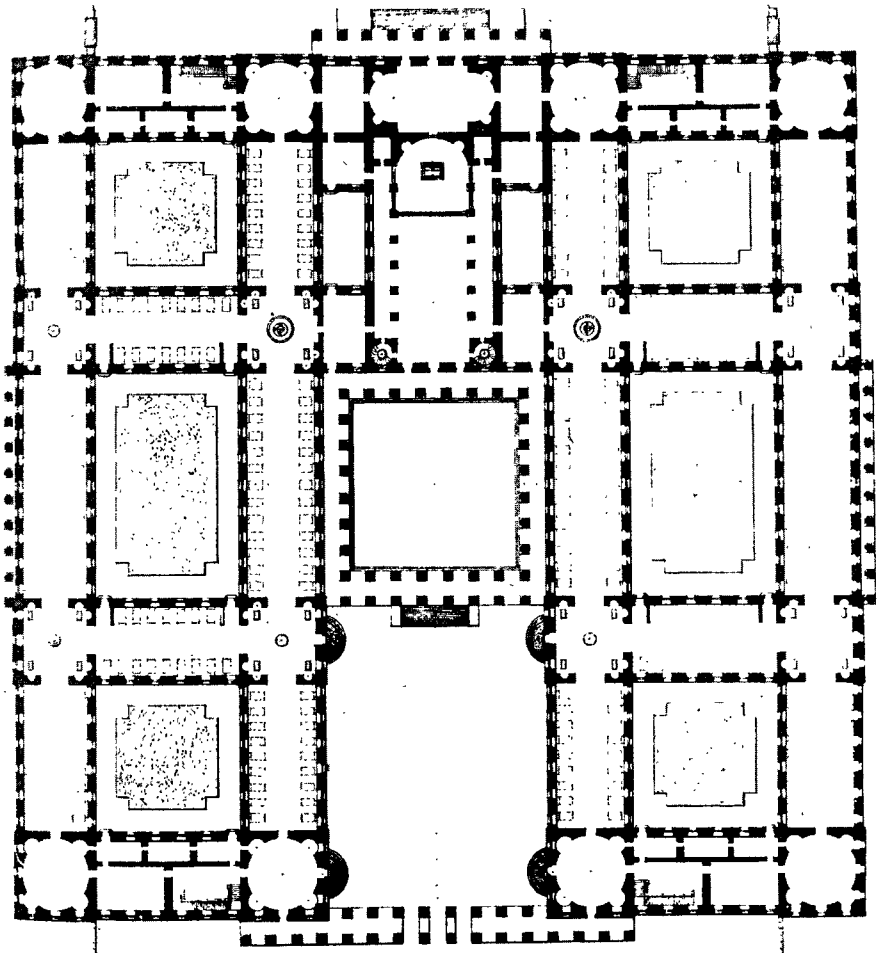
10/11/ Intérieur de l'école d'enseignement mutuel,  
située rue du Port-Mahon, au moment de l'exercice  
d'écriture. Lithographie de Hippolite Lecomte, 1818.  
(Collections historiques de l'I.N.R.D.P.) Cf. p. 149.

12/ B. Poyet. *Projet d'hôpital, 1786.*  
*Cf. p. 176.*

13/ J. F. de Neufforge. *Projet d'hôpital.*  
*Recueil élémentaire d'architecture (1757-1780).*  
*Cf. p. 176.*



12

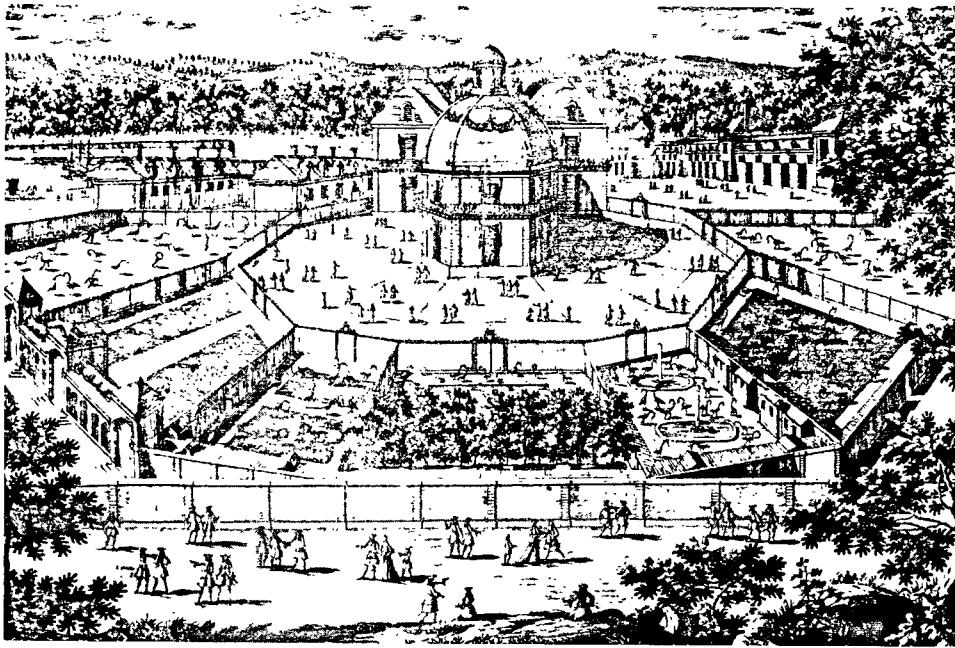


Paris par Neufforge

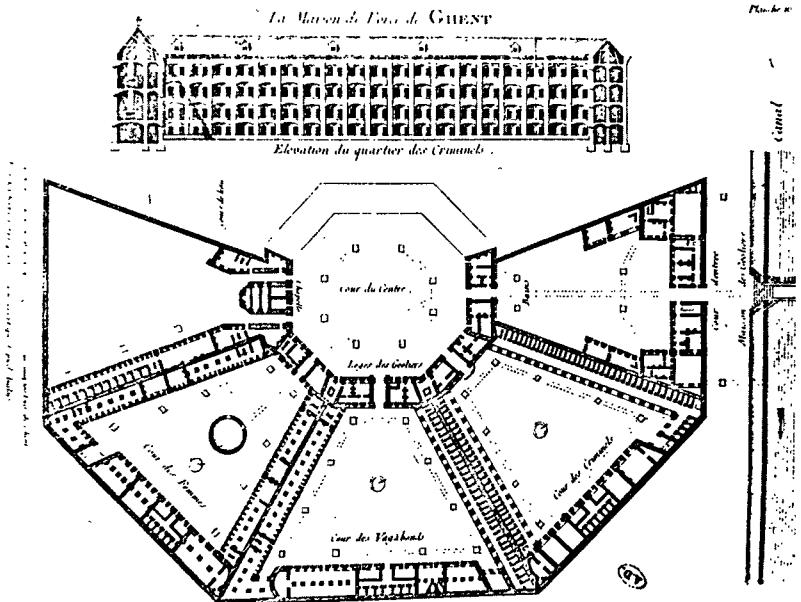
Paris à l'Imprimerie de la Citoyenne, chez les Citoyens de la République

Extrait de la publication

13



14



15

14/ Ménagerie de Versailles à l'époque de Louis XIV, gravure d'Aveline. Cf. p. 204.

15/ Plan de la Maison de force de Gand, 1773. Cf. p. 124.

16/ J. F. de Neufforge. Projet de prison, loc. cit. Cf. p. 176.

polémique. Les leçons de *La Phalange* n'ont pas été tout à fait perdues. Ce sont elles qui ont été réveillées par l'écho très ample qui a répondu aux anarchistes lorsque, dans la seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle, ils ont, en prenant pour point d'attaque l'appareil pénal, posé le problème politique de la délinquance; lorsqu'ils ont pensé reconnaître en elle la forme la plus combative du refus de la loi; lorsqu'ils ont essayé moins d'héroïser la révolte des délinquants que de désannexer la délinquance par rapport à la légalité et à l'illégalisme bourgeois qui l'avaient colonisée; lorsqu'ils ont voulu rétablir ou constituer l'unité politique des illégalismes populaires.

### CHAPITRE III

## *Le carcéral*

J'aurais à fixer la date où s'achève la formation du système carcéral, je ne choisirais pas 1810 et le Code pénal, ni même 1844, avec la loi qui posait le principe de l'internement cellulaire; je ne choisirais peut-être pas 1838 où furent publiés pourtant les livres de Charles Lucas, de Moreau-Christophe et de Faucher sur la réforme des prisons. Mais le 22 janvier 1840, date de l'ouverture officielle de Mettray. Ou peut-être mieux, ce jour, d'une gloire sans calendrier, où un enfant de Mettray agonisait en disant : « Quel dommage d'avoir à quitter si tôt la colonie <sup>1</sup>. » C'était la mort du premier saint pénitencier. Beaucoup de bienheureux l'ont sans doute rejoint, s'il est vrai que les colons disaient couramment, pour chanter les louanges de la nouvelle politique punitive du corps : « Nous préférierions les coups, mais la cellule nous vaut mieux. »

Pourquoi Mettray? Parce que c'est la forme disciplinaire à l'état le plus intense, le modèle où se concentrent toutes les technologies coercitives du comportement. Il y a là « du cloître, de la prison, du collège, du régiment ». Les petits groupes, fortement hiérarchisés, entre lesquels sont répartis les détenus se réfèrent simultanément à cinq modèles : celui de la famille (chaque groupe est une « famille » composée de « frères » et de deux « aînés »); celui de l'armée (chaque famille, commandée par un chef, est divisée en deux sections qui ont chacune un sous-chef; chaque détenu a un numéro matricule et doit apprendre les exercices militaires de base; une revue de propreté a lieu tous les jours, une revue d'habillement toutes les semaines; l'appel trois fois par jour); celui de l'atelier, avec chefs et contre-

1. E. Dupétioux, *De la condition physique et morale des jeunes ouvriers*, t. II, p. 383.